



Justiz- und Sicherheitsdepartement des Kantons Basel-Stadt

Programme d'apprentissage contre la violence domestique

Une offre de Bâle-Ville pour les hommes et les femmes
pour une vie en famille et en couple sans violence



Connaissez-vous cela?

Lors de disputes avec votre partenaire ou vos enfants...

...vous avez peur de perdre le contrôle sur vous-même et vous vous sentez dépassé.

...vous avez déjà crié, humilié ou menacé.

...vous avez déjà bousculé, poussé, craché, frappé, étranglé ou vous craignez de le faire.

...vous avez déjà cassé des objets ou les avez lancés contre quelqu'un.

...vous sentez que vous faites peur à vos proches.

Même si vous n'êtes concerné que par un seul point: prenez cela au sérieux. Protégez vos proches! Tout le monde souffre de la violence, et plus particulièrement les enfants qui la subissent directement ou indirectement. La violence domestique est une lourde charge pour le développement des enfants.

Faites le premier pas pour un avenir sans violence!

Participez au programme d'apprentissage contre la violence domestique.

L'effet est palpable: les personnes qui participent au programme d'apprentissage rechutent plus rarement. Les participantes et participants connaissent l'impact de la violence, ce qui en est la cause et comment l'éviter.

Le cours est proposé par des professionnels ayant une longue expérience en matière de violence domestique.

Qui peut participer au programme d'apprentissage?

Le programme d'apprentissage est destiné aux personnes majeures qui ont exercé ou menacé d'employer la violence dans un partenariat existant ou dissout ou en famille.

Un entretien d'admission sera mené avec les organisateurs du cours après l'inscription. Un traducteur sera proposé aux personnes de langues étrangères. Cette offre est gratuite.

Quels sont les objectifs du programme d'apprentissage?

- Vous apprenez à reconnaître vos propres schémas de dynamique de la violence.
- Vous connaissez votre risque de rechute et élaborez des stratégies contre les rechutes.
- Vous apprenez à vous disputer et à discuter sans violence.
- Vous développez votre perception de vous-même et des autres.
- Vous acquérez de l'assurance pour les aptitudes nouvellement acquises.

Inscription:

Pour fixer un rendez-vous pour l'entretien d'admission, veuillez vous adresser à:

Abteilung Gewaltschutz und Opferhilfe

Téléphone: +41 (0)61 267 44 90

E-mail: haeusliche-gewalt@jsd.bs.ch

Les autorités qui inscrivent une personne au programme d'apprentissage envoient tous les documents nécessaires au Département protection contre la violence et aide aux victimes (Abteilung Gewaltschutz und Opferhilfe).

Édité par:

Justiz- und Sicherheitsdepartement Basel-Stadt

Generalsekretariat

Abteilung Gewaltschutz und Opferhilfe

Spiegelgasse 6, 4001 Basel

www.halt-gewalt.bs.ch

Rédaction et mise en page: bom! communication ag

© 2023